

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A BUT NON LUCRATIF D'UN SALARIE

***Avertissement :** cet exemple est à compléter et à adapter. Les commentaires en italiques et en bleu constituent une aide à la rédaction ; ils doivent être revus ou supprimés avant enregistrement et/ou impression.*

MODELE

Entre les soussignés

<Nom de l'ASSOCIATION> association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture de.....le..... publiée au Journal Officiel du....., dont le siège social est à.....

Représentée par <nom, prénom> (Eventuellement, spécialement autorisé à l'effet des présentes par délibération du conseil d'administration en date du.....).

D'une part,

Et

<Nom de l'ASSOCIATION> association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture de.....le..... publiée au Journal Officiel du....., dont le siège social est à.....

Représentée par <nom, prénom> (Eventuellement, spécialement autorisé à l'effet des présentes par délibération du conseil d'administration en date du.....).

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

<Présenter les deux organismes signataires de la convention de mise à disposition>

<L'ASSOCIATION A> poursuit le même objet associatif que <L'ASSOCIATION B>, à savoir l'enseignement et l'éducation des jeunes dans le cadre de l'Enseignement catholique diocésain.

<L'ASSOCIATION A> étant doté de moyens dont ne dispose pas <L'ASSOCIATION B>, ces ASSOCIATION ont décidé <éventuellement après consultation du ou des comités d'entreprise, à défaut des délégués du personnel et du ou des CHSCT>de coopérer ensemble pour mieux servir leur objet éducatif commun, à moindre coût pour les parents d'élèves.

L'objet de ce détachement est d'assurer les missions suivantes :

<...>

Article 2 – Salarié(e) concerné(e)

Au titre de la présente convention, <L'ASSOCIATION A> convient de mettre à la disposition de <L'ASSOCIATION B> Madame ou Monsieur <nom, prénom>.

A cette fin, l'accord préalable de Madame ou Monsieur <nom, prénom> (répétable autant que de besoin) sera requis.

Un avenant au contrat de travail sera établi à cet effet et annexé à la présente convention.

Au sein de <L'ASSOCIATION A>, Madame ou Monsieur <nom, prénom> est employé(e) en qualité de <indiquer l'emploi> (indiquer la strate de rattachement pour un salarié relevant de la CCN PSAEE).

Madame ou Monsieur <nom, prénom> sera encadré(e) par Madame ou Monsieur <nom, prénom> qui lui donnera toutes les instructions nécessaires et contrôlera l'exécution de son travail.

Article 3- Temps de travail

Madame ou Monsieur <nom, prénom> exercera son activité dans <L'ASSOCIATION B> selon l'organisation suivante : <...>

Cette organisation pourra éventuellement être modifiée en fonction des cycles d'activité propre à chaque organisme, moyennant un délai de prévenance du (de la) salarié(e) de 7 jours au moins avant sa date d'effet.

Article 4 – Gestion du personnel

Pendant la durée de la mise à disposition auprès de <L'ASSOCIATION B>, <L'ASSOCIATION A> reste employeur de Madame ou Monsieur <nom, prénom>, la ou le rémunère et assure son suivi administratif.

<L'ASSOCIATION A> doit recevoir de <L'ASSOCIATION B>, toutes informations sur les absences de la ou du salarié(e) pendant son temps de travail dans <L'ASSOCIATION B> dont les justificatifs lui seront directement adressés.

Le pouvoir disciplinaire reste de la compétence exclusive de <L'ASSOCIATION A>.

Article 5 – Conditions financières de la présente convention

Cette opération de détachement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre ASSOCIATION à but non lucratif et n'a pour <L'ASSOCIATION A> aucun but lucratif.

En conséquence, <L'ASSOCIATION B> remboursera à <L'ASSOCIATION A> y compris pendant les congés acquis au titre du temps de mise à disposition, sur présentation d'une facture mensuelle :

- La rémunération, les charges patronales, les primes, les avantages divers et les indemnités de congés payés ;
- Les frais de déplacement et hébergement professionnels.

Article 6 – Responsabilité du fait des salariés détachés

<L'ASSOCIATION B> prendra les assurances nécessaires à la couverture des dommages que pourrait subir ou causer Madame ou Monsieur <nom, prénom> pendant la mise à disposition.

<L'ASSOCIATION B> est civilement responsable du personnel mis à disposition, de tous dommages causés à des tiers sur les lieux ou à l'occasion du travail.

Article 7 – Confidentialité

Chaque partie s'engage à garder confidentielles les informations qu'elle aura pu recueillir au cours de l'exécution du contrat.

Article 8- Durée de la mise à disposition

Cette mise à disposition prend effet le <date> et devrait normalement cesser le <date>.

Si la mission de Madame ou Monsieur <nom, prénom> n'est pas achevée à cette date, la mise à disposition sera prolongée pour une durée à déterminer.

Au terme de la mise à disposition, la réintégration totale de Madame ou Monsieur <nom, prénom> interviendra au poste précédemment occupé, avec maintien de la rémunération perçue au jour de la réintégration.

Si <L'ASSOCIATION B> souhaite mettre fin à la mission de Madame ou Monsieur <nom, prénom> avant le terme prévu par la présente convention, il devra justifier sa décision et avertir <L'ASSOCIATION A> en respectant un préavis de <indiquer le nombre de mois>.

Fait à <...>, le <...>,
En triple exemplaire

<Signature des parties précédées de la mention « Lu et approuvé »>

<ASSOCIATION A>

<ASSOCIATION B>

Salarié(e)